



COTISATION ANNUELLE 2011-2012

La cotisation annuelle confirme l'inscription de votre/vos enfant(s). Nous vous rappelons que nous ne recevons pas de subsides et que nos staffs sont entièrement bénévoles.

Que couvre la cotisation ?

- Prix des activités de l'année de chaque section.
- Assurance obligatoire que nous devons souscrire pour tous les jeunes appartenant à la fédération « Les Scouts » ou à la GCB (soit un montant d'environ 37 € par enfant).
- Frais de fonctionnement de l'Unité : location du local, courrier, déplacements, téléphone, activités, etc...
- Amortissement du matériel dans les différentes sections (vaisselle, tentes, tables, etc...).
- Une partie du coût des formations obligatoires organisées par la fédération « Les Scouts » ou la GCB que les différents staffs suivent durant l'année.

Montant par section

Le montant des cotisations varie selon la section, le nombre d'enfants vivant sous le même toit.

	1 ^{ER} ENFANT	2 ^{ÈME} ENFANT	3 ^{ÈME} ENFANT ET SUIVANT
Baladins	180 € - 20 €	160 € - 20 €	140 € - 20 €
Lutins	180 € - 20 €	160 € - 20 €	140 € - 20 €
Louveteaux	180 € - 20 €	160 € - 20 €	140 € - 20 €
Guides	200 € - 20 €	180 € - 20 €	160 € - 20 €
Scouts	200 € - 20 €	180 € - 20 €	160 € - 20 €
Pionniers	100 € - 20 €	90 € - 20 €	80 € - 20 €

SI COTISATION PAYEE AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2011

Remarques importantes

- Réduction de 20 € sur chaque cotisation si elle est payée avant le 30 septembre 2011.
- Les cotisations doivent être payées au plus tard pour le 31 octobre 2011.
- A défaut de paiement les enfants ne seront plus convoqués aux réunions suivantes.
- Les cotisations sont à verser sur le compte de l'Unité 001-6573262-36 en y mentionnant les noms et prénoms des enfants inscrits.

Néanmoins nous tenons à ce que la participation de votre enfant aux activités de notre Unité ne soit pas entravée par des contraintes budgétaires. Aussi, si tel était le cas, nous vous invitons à prendre contact avec nous afin de trouver une solution.